

SEANCE DU VINGT QUATRE AVRIL DEUX MILLE QUATORZE

Date de convocation

15 AVRIL 2014

Date d'affichage

15 AVRIL 2014

Nombre de conseillers

En exercice : 23

Présents : 20

Votants :

**Acte rendu exécutoire après
dépôt en préfecture le :**

**Et publication ou notification
du :**

Le Maire :

Signature et cachet

L'An Deux Mille Quatorze, le vingt-quatre avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur BELVAL David, Maire.

PRESENTS : M. BELVAL David - M. THEROUDE Réginald - Mme CHASSEING Françoise - M. BOURSON Claude - Mme DUCLOS Sylvie - M. SENMARTIN Gérard - Mme GAULIER Denise - M. GRAMMOND Jean-Pierre - M. MOUREY Christian - M. DEMAILLY-LAHLOUH Pascal - Mme VANDROMME Marie-Hélène - Mme FAUVEL Sylvie - Mme PIAI Nadia - M. GOULARD Cyril - Mme GODEFROY Laëtitia - M. GALY Sylvain - Mme FAY Véronique - M. HENONIN Jean-Marc - M. THIBERGE Didier - Mme BLOT-DEGHAYE Nathalie.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme KORMANN Christelle a donné pouvoir à M. GOULARD
M. GUYARD Laurent a donné pouvoir à M. BELVAL
Mme LACAU Ingrid a donné pouvoir à Mme FAY

Le procès-verbal de la réunion du 03 Avril 2014 a été adopté à l'unanimité.

Mme GAULIER Denise a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Budget Primitif 2014
- Subventions 2014 aux Associations
- Taux d'imposition 2014
- Participation des frais de scolarité des communes extérieures : année 2013-2014
- ADTO (Assistance départementale pour les territoires de l'Oise) : désignation d'un représentant et augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription
- Mission Locale du Clermontois, Liancourtois et de la Vallée du Thérain : désignation des délégués
- Location logement 118 rue Pillon Crouzet
- Conseil Général de l'Oise : renouvellement des dossiers de demandes de subvention
- Affaires diverses

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de retirer de l'ordre du jour le point suivant :

- Location logement 118 rue Pillon Crouzet
(les demandeurs ayant retiré leur demande de logement, ce point n'est plus à être à l'ordre du jour)

Il demande de rajouter à l'ordre du jour les points suivants :

- Location de la Salle du CRESS à l'Association REB
- Acquisition des terrains des Consorts STEFANSKI

Accord du Conseil Municipal à l'unanimité pour retirer et ajouter ces points à l'ordre du jour.

TAUX D'IMPOSITION 2014

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter les taux d'imposition des trois taxes locales pour 2014 comme suit :

- Taxe d'habitation.....	15.64 %
- Foncier bâti.....	34.73 %
- Foncier non bâti.....	79.06 %

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2014

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote l'attribution des subventions pour l'année 2014 aux associations (article 6574) comme suit :

ALB	1500
Amicale des Sapeurs Pompiers MOUY	100
Amicale Jeunes Sapeurs Pompiers MOUY	100
Anciens combattants de Bury	210
Association Musicale de Bury	300
Association Sportive Collège de MOUY	130
ASBV (vétérans football)	1300
CCAS Cires les Mello	250
Club de l'Age d'Or	1750
Comité des Fêtes	15000
Patrimoine Culturel et Historique	2000
Coopérative Scolaire Ecole Moineaux	175
Croix Rouge Française	550
Cyclo Club Burysien	525
Délégation Dép, Education Nationale	31
Foyer Socio Educatif Collège Mouy	522
Jeu d'Arc	1000
Judokas de Bury	1200
Jardins Familiaux	500
Ligue contre le Cancer	32
Loisirs Créatifs	200
Olympique club de Bury	1300
Paint Ball	310
Recherche emploi Bury	10000
Rév'heilles	50
Sauvegarde Vieilles Pierres	130
Sauvegarde Vestiges Dury St Claude	410
Souvenir Français	25
Secours Catholique	250
Tennis de Table Angy-Bury	1550
UNC-AFN	160
Union Sportive de Balagny	100
US Mouy Tennis	1500
MOAT (contrat assurance prévoyance)	5200
Divers	1640

BUDGET PRIMITIF 2014

Monsieur le Maire présente le projet du Budget Primitif 2014 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 2 977 304 €
Section d'investissement : 1 286 268 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve et vote le Budget Primitif 2014 tel que présenté.

PARTICIPATION DES COMMUNES EXTERIEURES AUX FRAIS DE SCOLARITE - Année 2013/2014:

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de fixer la participation financière aux frais de scolarité des communes extérieures pour l'année scolaire 2013/2014. La participation de l'année dernière était de 870 € par enfant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, de fixer cette participation pour l'année scolaire 2013/2014 à 870 € par enfant scolarisé.

ADTO (Assistance départementale pour les territoires de l'Oise) : désignation d'un représentant et augmentation du capital social avec suppression de droit préférentiel de souscription

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, l'ADTO (Assistance Départementale pour les Territoires de l'Oise) à laquelle adhère notre commune, nous demande de désigner un délégué comme représentant à l'Assemblée Générale de l'Association ADTO ainsi qu'un délégué comme représentant aux Assemblées Générales et Spéciales des actionnaires minoritaires de la Société ADTO.

L'ADTO propose également de procéder à une augmentation de capital par apport en numéraire qui serait réservée au Conseil Général de l'Oise.

Cette augmentation de capital a pour but de permettre au Conseil Général de l'Oise de céder toutes ou partie des actions créées lors de cette augmentation de capital à de nouvelles collectivités territoriales, désireuses de devenir actionnaires de la SPL ADTO. Le capital social actuel de 60 000 € est divisé en 1200 actions de 50 € chacune, et est intégralement libéré. L'augmentation de capital pourrait être fixée à 20 000 €, par émission de 400 actions nouvelles de 50 € chacune. Ces actions seraient émises au pair et intégralement libérées. L'augmentation de capital étant réservée au Conseil Général de l'Oise, il serait en conséquence demandé aux actionnaires de décider la suppression, au profit de ce dernier, du droit préférentiel de souscription qui leur est réservé par la loi. Les actions nouvelles qui seraient soumises à toutes les dispositions statutaires, seraient assimilées aux actions anciennes, et jouiraient des mêmes droits à compter de la date de la réalisation de l'augmentation de capital. Le capital social serait alors porté à la somme de 80 000 € et serait divisé en 1600 actions de 50 € chacune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Vu les articles L 1524-5 et L 1524-3 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 1524-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- désigne M. BELVAL David, Maire, comme représentant à l'Assemblée Générale de l'Association ADTO,
- désigne M. BELVAL David, Maire, comme représentant aux Assemblées Générales et spéciales des actionnaires minoritaires de la Société ADTO,
- accepte l'augmentation du capital social de la Société,
- renonce au droit préférentiel au droit de souscription au profit du Conseil Général de l'Oise.

MISSION LOCALE DU CLERMONTOIS, LIANCOURTOIS ET DE LA VALLEE DU THERAIN : désignation des délégués

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, la Mission Locale du Clermontois, du Liancourtois et de la Vallée du Thérain à laquelle la Commune adhère, doit procéder au renouvellement de ses instances.

Il nous faut désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant. Ces délégués représenteront la Commune lors des assemblées générales de la Mission Locale.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne :

- Monsieur THIBERGE Didier, délégué titulaire
- Madame CHASSEING Françoise, délégué suppléant

PROGRAMMATION 2014 : Acquisition d'une propriété bâtie sise rue Emile Zola, sa réhabilitation et sa mise en conformité ainsi que la création d'un accès à la nouvelle salle multifonctions - renouvellement d'une demande de subvention déposée en 2010

Monsieur le Maire informe que lors du précédent Conseil Municipal, un dossier de demande de subvention avait été déposé au Conseil Général de l'Oise en 2010 portant sur l'acquisition d'une propriété bâtie sise rue Emile Zola, sa réhabilitation et sa mise en conformité ainsi que la création d'un accès à la nouvelle salle multifonctions.

Ce dossier qui n'avait pas été retenu, peut être redéposé au titre de la programmation 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de déposer à nouveau ce dossier de demande de subvention, au titre de la programmation 2014 : Coût de l'opération : 143 900 € HT (150 680 € TTC),
- Sollicite une subvention du Conseil Général de l'Oise aussi élevée que possible.

PROGRAMMATION 2014 : Restauration des vitraux de l'Eglise - renouvellement d'une demande de subvention déposée en 2012

Monsieur le Maire informe que lors du précédent Conseil Municipal, un dossier de demande de subvention avait été déposé au Conseil Général de l'Oise en 2012 portant sur la restauration des vitraux de l'Eglise.

Ce dossier qui n'avait pas été retenu, peut être redéposé au titre de la programmation 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de déposer à nouveau ce dossier de demande de subvention, au titre de la programmation 2014 : Coût de l'opération : 94 938.11 € HT (113 925.73 € TTC),
- Sollicite une subvention du Conseil Général de l'Oise aussi élevée que possible.

LOCATION DE LA SALLE DU CRESS A L'ASSOCIATION REB

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est saisi d'une demande de l'Association REB qui souhaite bénéficier de la location de la salle du CRESS, afin d'effectuer ses diverses formations en partenariat avec le Conseil Général de l'Oise.

Cette location serait d'un an, à compter du 01 Mai 2014, pour un loyer mensuel de 450 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 22 voix pour et 1 voix contre (M. GRAMMOND), décide :

- D'autoriser la location de la salle du CRESS, sise place Jules Ferry à l'Association REB, pour un an, à compter du 01 Mai 2014,
- De fixer la location de cette salle à 450 € par mois,
- D'autoriser le Maire à signer le contrat de location entre la Commune de BURY et l'Association REB.

ACQUISITION DES TERRAINS CONSORTS STEFANSKI

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'en 2012 les Consorts STEFANSKI ont cédé à l'euro symbolique à la Commune deux parcelles de terrain, lieudit « Boulival », cadastrées section C n° 556 d'une superficie de 180 m² et section C n° 2001 d'une superficie de 280 m². Le Service des Domaines a estimé ces parcelles à 345 €.

L'acte administratif en date du 20/02/2014 a été rédigé par les Services de la Mairie et signés par MM. GODIN et CARRARA, maire et adjoint du précédent Conseil Municipal. Les Consorts STEFANSKI viennent seulement de nous retourner cet acte.

Etant donné que les noms de MM. GODIN et CARRARA, qui ne sont plus élus, figurent dans la délibération prise le 22/11/2012, et afin que les Services des Domaines enregistrent cet acquisition au nom de la Commune, une nouvelle délibération doit être prise pour finaliser le dossier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'acquérir à l'euro symbolique ces parcelles de terrain, lieudit « Boulival », cadastrées section C n° 556 d'une superficie de 180 m² et section C n° 2001 d'une superficie de 280 m², les frais y afférents étant à la charge de la Commune,
- Précise que l'acte administratif sera rédigé par les services de la Mairie,
- Délègue Monsieur THEROUDE Réginald, maire-adjoint, pour signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

AFFAIRES DIVERSES

M. BELVAL :

- Commission Scolaire et Péricolaire : A sa demande, Mme BLOT-DEGHAYE Nathalie est ajoutée à cette commission.
- M. MARINI, Sénateur, viendra rencontrer le Conseil Municipal le Vendredi 09 Mai à 11 heures en Mairie.
- Dimanche 27/04/2014 : Cérémonie Commémorative pour les Déportés à 11 h 15
- Jeudi 08 Mai 2014 : Cérémonie à 10 h 40
- L'Ecole Lesieur a de nouveau été vandalisée.

M. THEROUDE : Point sur les Services Techniques

- Le terrain derrière la Salle d'Activité a été engazonné.
- Un devis pour la réfection de l'abat-son de l'Eglise a été demandé.
- Chapelle de Mérard : suite aux champignons sur l'escalier, un constat a été fait et l'escalier sera remis en état.
- Le programme de tontes des espaces verts dans la Commune va être lancé.

M. BOURSON :

- Des devis sont en cours pour la sécurisation des écoles suite aux dégradations qui y ont été commises dernièrement.

Mme DUCLOS :

- Les inscriptions scolaires ont débuté cette semaine.
- Une réunion avec les enseignants et les parents d'élèves pour les rythmes scolaires est prévue le Lundi 05 Mai prochain

M. GOULARD :

- Le 08 Avril 2014, ont eu lieu les élections du Président et Vice- Président du SIRS Bury-Rousseloy : Président : Cyril GOULARD (Bury) et Vice-Présidente : Martine DUBUT (Rousseloy)
- Visite des écoles de Saint Claude et de Saint Epin (les enseignants souhaiteraient aller à la piscine de Fitz-James et non plus à Montataire) : contact sera pris avec la Communauté de Communes du Clermontois
- Les inscriptions scolaires sont en cours.
- Une réunion avec les enseignants et les parents d'élèves pour les rythmes scolaires est prévue le Lundi 05 Mai prochain pour le SIRS.

Mme GODEFROY :

- Kermesse de Saint Epin : les enseignants demandent un branchement forain et, des ballots de paille. Ils sont aussi à la recherche de lots.
- Ecole Saint Claude : où en sont les ralentisseurs ? Monsieur le Maire informe qu'une réunion est prévue dans 15 jours pour la suite du dossier.
- Ecole Saint Claude : les enseignants demande une personne pour la sécurité des enfants aux abords de l'école. Monsieur le Maire précise que cette question doit être vue au sein du SIRS.
- Rue Raspail : les barrières situées sur le pont ont été enlevées et cela devient très dangereux. M. THEROUDE va aller voir sur place.

M. GALY remercie l'équipe municipale pour l'élaboration du budget communal.

Mme FAY précise qu'elle a été très bien accueillie par les parents lors de la remise du livre de naissance. Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de la naissance d'un enfant de la commune, un livre de naissance est offert en cadeau aux parents. Ce livre est remis d'ailleurs par un conseiller municipal. A continuer.

M. THIBERGE souhaite que lors des réunions de travaux, un petit dossier soit remis aux membres de la Commission.

Mme BLOT-DEGHAYE :

-Ecole Lesieur : y aura-t-il une alarme ? Monsieur le Maire précise que c'est en cours et que ce point a été vu précédemment.

- Rue Jean Jaurès : des feux de jardins ont été signalés. M. THEROUDE s'est rendu sur place.

-La circulation dans le hameau de Saint Claude : est très dangereuse, il n'y a qu'un seul passage piéton. Monsieur le Maire répond que Saint Claude est traversé par une départementale et est donc soumis à l'accord du Conseil Général.

-Intersection Ferdinand Buisson et Chemin du Tour de Ville : les riverains demandent des miroirs.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée à 22 h 00.